



Montreuil, le 22 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les Ministres,
de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
des Sports
de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de l'Agriculture,
de l'Économie et des Finances
des Affaires Étrangères
du Travail

Réf. 028-24

Objet : préavis de grève FERC-CGT du 1^{er} au 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les Ministres,

La FERC-CGT dépose un préavis de grève dans le cadre des mobilisations nationales prévues sur tout le mois de décembre, en particulier le mardi 5 décembre dans la fonction publique, le 12 décembre pour la sauvegarde de l'industrie et de l'emploi, ainsi que pour la journée internationale des migrant-es du 18 décembre. Ce préavis est destiné à couvrir toutes les mobilisations locales et nationales jusqu'au 31 décembre 2024.

La FERC-CGT dénonce avec force le manque chronique de moyens alloués à nos services publics et les propos inadmissibles du ministre de la Fonction publique à l'encontre des fonctionnaires ; la multiplication inédite des plans sociaux dans un contexte de crise sociale et environnementale sans précédent ainsi que la diffusion des idées xénophobes et racistes dans le débat public. La FERC-CGT souligne également avec grande inquiétude l'amplification de la répression contre les libertés syndicales et les attaques répétées à l'encontre du droit constitutionnel de grève.

Nous revendiquons l'abrogation de la réforme des retraites ainsi que l'abandon du projet d'instauration de 3 jours de carence pour les fonctionnaires ou la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie. Nous revendiquons également l'augmentation générale des salaires, notamment le SMIC à 2000 € brut et l'augmentation automatique des salaires minimums de branche dès lors que le SMIC est revalorisé ; la majoration du point d'indice et des pensions pour toutes et tous.

Nous exigeons enfin l'allocation de moyens humains et financiers pérennes pour l'ensemble des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle, du secteur associatif, du sport et de la jeunesse, pour répondre aux besoins de la population et de l'ensemble des usager-es des services publics.

Ce préavis concerne toutes et tous les personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener à bien toute action revendicative s'inscrivant dans le cadre des différentes journées d'action locales et/ou nationales, et de participer aux mobilisations prévues.

Recevez, Mesdames, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

Charlotte VANBESIEN
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr